

Sécurité au travail : les cimenteries de Fos et Beffes récompensées en 2022

juillet 2023

France Ciment a décerné le Trophée sécurité aux usines d'Imerys de Fos (13) et de Heidelberg Materials France de Beffes (18), qui ont obtenu en 2022 les meilleurs résultats dans le domaine de la sécurité. Le prix spécial Bonnes Pratiques a été attribué à la cimenterie Vicat de La Pérelle (38).

Les cimenteries de Fos et Beffes récompensées

France Ciment établit chaque année un bilan et récompense d'un Trophée sécurité les deux usines - parmi les 30 implantées en France chez les 5 cimentiers - qui présentent les meilleurs résultats dans le domaine de la sécurité.

Les trophées sont attribués selon les critères suivants :

- Sont éligibles au concours les usines n'ayant pas eu d'ATAA (Accident du travail avec arrêt) sur l'année écoulée, pour leur salariés, leurs intérimaires et leurs sous-traitants
- Parmi elles, sont primées les deux usines présentant les meilleurs TF2 (ATAA + ATSA - salariés + intérim) sur les 3 dernières années

Nom de l'usine	ATAA 2022	ATAA EE 2022	TF2 sur 3ans
Fos (IMERYS)	0	0	6,1
Beffes (CEMIS CALCIA)	0	0	22,2

En dépit d'un TF2 relativement élevé (supérieur à 20), la cimenterie de BEFFES n'a eu aucun ATAA depuis 5 années d'affilée, fait suffisamment notable pour être récompensé par ce 2^e Prix du Trophée Sécurité.

Prix spécial Bonnes pratiques pour la cimenterie de La Pérelle

Cimenterie de La Pérelle (Vicat) : opération « Que la Force soit avec toi », équipement des manutentionnaires d'un exosquelette pour les opérations de sécurisation des galeries souterraines, afin de diminuer les risques liés aux postures extrêmes et au port de charges lourdes.

Objectif :

- Récompenser une bonne pratique mise en œuvre au sein d'un établissement cimentier dans l'année passée pour mieux prévenir l'exposition des travailleurs à un ou plusieurs risques professionnels et optimiser ainsi leur sécurité.
- Cette bonne pratique peut recouvrir des formes diverses : une action de sensibilisation ou un programme de formation, la réalisation et la diffusion d'un document à destination de tout ou partie des travailleurs, la mise en place d'une organisation du travail ou d'une procédure à suivre pour protéger la sécurité, l'utilisation d'un outil de travail ou d'un équipement de protection individuel ou collectif nouveau voire innovant, etc.

Evaluation des candidatures et sélection du lauréat :

- Sur la base de 2 dossiers de candidature par société cimentière adhérente, notation par chaque société membre du GT Sécurité et par France Ciment de 5 critères (notation de 0 à 3) : Présentation générale, Durée de réalisation, Mise en œuvre, Innovation, Résultats attendus.

Fichier



[Fiche Vicat-La Pérelle Trophée Bonnes pratiques 2022](#)
[Télécharger](#)

La sécurité : une valeur forte et commune à l'ensemble de la profession cimentière en France.

La Sécurité est à la fois un acte individuel et un acte d'équipe. La Sécurité doit être un engagement partagé.

Tous les mois, les directeurs sécurité des différents groupes cimentiers se réunissent pour échanger et travailler ensemble sur des problématiques communes liées à la sécurité, en vue de la faire progresser.

Dans les cimenteries, des **animateurs QSE** (Qualité, Santé, Sécurité) contribuent chaque jour à la réalisation des performances et objectifs de l'usine en coordonnant toutes les actions de prévention, de contrôle et d'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail.



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet